



Direction des Ressources Humaines
Sous-direction des compétences
Bureau du recrutement

2022 DRH 21 Modification des épreuves des concours externe et interne d'accès au corps des adjoints techniques d'administrations parisiennes, grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, dans la spécialité jardinier.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La stratégie de recrutement portée par la Ville de Paris vise à renforcer l'attractivité, la lisibilité et la visibilité des emplois proposés. Elle consiste à développer la marque-employeur tout en professionnalisant l'ensemble des recrutements. C'est particulièrement le cas des concours de catégorie C dans la filière ouvrière et technique, pour laquelle nous rencontrons depuis quelques années, comme les autres employeurs publics, d'importantes difficultés de recrutement avec une baisse significative du nombre de candidats inscrits et présents aux épreuves.

Cela concerne notamment le corps des adjoints techniques.

Il est donc apparu nécessaire de professionnaliser ces concours en supprimant l'épreuve écrite de technologie, remplacée par une sélection sur dossier et en modifiant le format des épreuves pratiques, désormais davantage en adéquation avec les compétences recherchées et les fonctions exercées.

Il s'agit d'une démarche globale engagée avec les directions afin de professionnaliser de manière pérenne les épreuves. Les objectifs sont entre autres :

- de mieux évaluer les compétences métier et transverses
- de mieux prendre en compte les aptitudes des candidats
- de valoriser l'expérience professionnelle au-delà des seules connaissances académiques.

Cet objectif d'adaptation de nos concours devient central pour améliorer le recrutement dans les métiers en tension.

Dans la perspective d'un prochain concours d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe dans la spécialité jardinier, dont les épreuves ont été modifiées en mars dernier, le bilan du dernier concours organisé a mis en lumière la nécessité pour les candidats, afin de les aider à préparer au mieux l'épreuve pratique du concours, d'également disposer d'une liste de végétaux à connaître impérativement.

Tel est l'objet du projet qui vous est soumis, élaboré en concertation avec la direction des espaces verts et de l'environnement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris